

ARRETE COMMUNAUTAIRE

**DU GRAND NARBONNE,
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

NOMENCLATURE ETAT : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – INTERCOMMUNALITE

OBJET : ORGANISATION DES SERVICES – Prolongation de la fermeture de la Médiathèque

Le Président du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

VU l'arrêté préfectoral n°MACIT-INTERCO-2021-180 en date du 29 juin 2021 portant modification des compétences du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »,

VU la délibération N°C2023_191 du Conseil Communautaire du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération », en date du 20 octobre 2023 relative à l'élection du Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »,

VU la délibération N°C2023_195 du Conseil Communautaire du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération », en date du 20 octobre 2023, relative à la délégation d'attributions de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération au titre de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté N°A2023_61 du 11 septembre 2023, portant sur la fermeture de la Médiathèque du Grand Narbonne,

CONSIDERANT que le Code Général des Collectivités Territoriales reconnaît au Président du Grand Narbonne la qualité fondamentale de chef de l'administration intercommunale et lui attribue, à ce titre, une compétence générale pour prendre les mesures relatives à l'organisation interne des services et à la gestion de leurs agents,

CONSIDERANT qu'en raison du retard de l'exécution des travaux de réaménagement de la Médiathèque du Grand Narbonne, la fermeture publique totale du bâtiment est prolongée jusqu'au 9 septembre 2024,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} :

La Médiathèque du Grand Narbonne est fermée au public jusqu'au 9 septembre 2024.

N°A2024_05

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le 15/02/2024

ID : 011-241100593-20240206-A2024_05-AR



ARTICLE 2 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera applicable après transmission au représentant de l'Etat dans le département et publication sur le site internet.

Fait à Narbonne, le 06 février 2024

Arrêté certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission

en Sous-Préfecture

le : |PREF|

et de sa publication le : |PUB|

Bertrand MALQUIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Malquier'.



Maire de Narbonne

**Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération**